

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (2000)

Heft: 35: Divorce et conséquences du nouveau droit

Artikel: Procédure

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-351932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÉDURE

Au niveau de la procédure, deux innovations importantes méritent un petit commentaire.

La principale innovation de la procédure concerne la requête commune. Ainsi, pour obtenir le divorce par consentement mutuel, il suffira aux époux de le demander ensemble au juge en produisant une convention complète ou partielle sur les

effets accessoires du divorce. Après une, voire deux auditions séparées par un temps de réflexion, le juge prononcera le divorce sans autre examen de la cause de désunion.

Une autre innovation importante concerne l'audition de l'enfant dans la procédure en divorce de ses parents. Dans certains cas, représenté par un curateur, l'enfant peut même devenir partie au procès en divorce.

